

# ARCADE ACADEMY

## POLITIQUE DE COURS DE FORMATION

### **Politique d'annulation / de reprogrammation**

Les annulations ne seront acceptées que 60 jours avant la date prévue du cours (des frais d'annulations peuvent s'appliquer). La reprogrammation sera autorisée 45 jours avant la date prévue du cours (des frais de rééchelonnement peuvent s'appliquer). Le nombre d'étudiants par classe est limité et il n'y a donc AUCUN REMBOURSEMENT si vous manquez le cours ou ne pouvez pas y assister. Il est important de vous assurer que vous êtes disponible pour le cours donné lorsque vous vous inscrivez à votre cours. Si vous manquez votre cours et souhaitez réserver le cours à une autre date, vous devrez à nouveau payer l'intégralité des frais de cours.

### **Politique tardive**

L'inscription avant le début du cours aura lieu 30 minutes avant l'heure de début fixée. Les cours ont un nombre d'heures de cours obligatoire et les retardataires ne seront pas autorisés à suivre le cours. Aucune exception.

### **Politique d'âge**

Les restrictions d'âge minimum suivantes s'appliquent pour les cours suivants:

**Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)**- Doit être âgé d'au moins 12 ans (doit avoir le consentement écrit du parent / tuteur légal)

**Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreintes (CCSMAFAR)**  
- Doit être âgé d'au moins 18 ans pour prendre l'examen (Doit être âgé d'au moins 12 ans pour le cours (doit avoir le consentement écrit du parent / tuteur légal))

**Introduction à la plate-forme AR** - Doit être âgé d'au moins 18 ans et un RPAL valide est requis

**Cours sur le pistolet à tir réel** - Être âgé d'au moins 18 ans et avoir réussi le cours canadien sur la sécurité des armes à feu à autorisation restreinte est exigé.

Pour tout autre cours non mentionné ci-dessus, veuillez-vous renseigner en nous contactant [info@arcanedefense.ca](mailto:info@arcanedefense.ca)

### **Politique sur la consommation de substance causant facultés affaiblies**

Aucune instruction ne sera donnée ou aucun examen ne sera effectué si la personne semble être sous l'influence de l'alcool, du cannabis, des stupéfiants et / ou de toute substance entraînant des facultés affaiblies. L'alcool, le cannabis, les stupéfiants et / ou toute substance entraînant des facultés affaiblies

# ARCADE ACADEMY

## POLITIQUE DE COURS DE FORMATION

ne doivent être présents dans aucune pièce où des instructions sur les armes à feu sont données ou où un examen est administré.

### **Politique d'interruption de classe**

Si un instructeur / examinateur est incapable de continuer avec un cours ou un examen en raison d'une personne perturbatrice, l'instructeur doit ordonner à la personne de quitter la classe ou la salle d'examen. Si la personne refuse de partir selon les directives de l'instructeur, l'instructeur communiquera avec les autorités policières locales.

### **Politique sur les téléphones portables, la photographie et l'enregistrement**

La photographie et l'enregistrement vidéo ou audio de l'une des installations, de la formation ou des examens ne seront pas autorisés. Pendant les cours de formation et les examens, les téléphones portables doivent être rangés / hors de la salle de classe / de la zone de formation.

### **Politique sur les munitions réelles / armes à feu**

Les personnes faisant l'objet d'une interdiction d'armes à feu ne seront pas autorisées à participer à la formation. Si cela est découvert le jour du cours, ces candidats seront excusés du cours.

Aucune munition réelle ou arme à feu ne doit être apportée au cours canadien sur la sécurité des armes à feu ou au cours canadien sur la sécurité des armes à feu à autorisation restreinte. Tout l'équipement de formation requis sera fourni.

En cochant cette case, je reconnais et accepte de respecter la politique énoncée ci-dessus.

Nom: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_